

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 4955**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Management des organisations spécialité Gestion et développement des services sportifs et de loisirs

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Lille 2 droit et santé, Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER	Recteur de l'académie, Président de l'université de Lille II, Président de l'université de Lille II, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

335 Animation sportive, culturelle et de Loisirs

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel est un directeur (ou assistant de direction) d'une association sportive. Il gère d'une part les aspects administratifs, juridiques, réglementaires et financiers liés à la gestion opérationnelle de l'organisation, et d'autre part les personnels encadrant les APS et les relations avec les adhérents.

Il maîtrise les outils du management entrepreneurial (pilotage de projets, conception et production de services, gestion de la qualité, positionnement sur un marché, communication...).

Il maîtrise également la gestion des relations avec les partenaires publics ou privés concernés (négociations dans une perspective de développement), et sait utiliser le sport comme moyen d'insertion sociale.

Il mobilise les ressources sportives et socio-économiques locales dans le but de créer de l'activité sociale, économique et salariale.

Il maîtrise les outils issus du management moderne et utiliser les diverses ressources locales et impliquer les populations concernées (pratiquants, acteurs publics, mouvement sportif, etc.).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité :

Ce professionnel exerce son activité dans une organisation sportive.

Types d'emplois accessibles :

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

- Directeur (ou assistant de direction) d'une association sportive unisport, omnisports ou d'un club semi-professionnel
- Directeur (ou assistant de direction) d'une association de loisirs (base de loisirs, centre d'équitation, etc.)
- Directeur (ou assistant de direction) d'un centre de remise en forme
- Directeur (ou assistant de direction) d'une association d'insertion par le sport (type association de quartier, MJC, etc.)
- Gestionnaire, responsable administratif ou agent de développement d'une ligue ou d'un comité sportif
- Chargé de mission ou coordonnateur de projets auprès d'une collectivité territoriale

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise

M1205 : Direction administrative et financière

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Connaissance de l'environnement des associations sportives :

L'organisation du sport et du secteur associatif ; les perspectives et les tendances sociologiques des pratiques de loisirs sportifs ; les collectivités territoriales et l'impact de leurs politiques sportives sur les associations sportives ; les médias et leur relations avec le sport associatif (communication et stratégies de communication)

- Connaissance de l'organisation associative sportive :

Sociologie de l'organisation associative sportive ; économie et financement des associations sportives ; marketing des services sportifs associatifs ; gestion des ressources humaines et structurelles

• Enseignement professionnel :

Techniques de recherche d'emploi ; conduite de projets et de réunions ; développement et conception de produits ; stage et projet tutoré

• Outils juridiques au service des associations sportives :

Droit du sport et des associations ; droit administratif ; droit fiscal ; responsabilité civile et pénale des associations (équipements sportifs et pratiques à risque)

• Connaissance et pratique des APS (connaissance du secteur ; éthique et enjeux de la pratique)

• Langues, Outils et Méthodes :

Langue européenne ou régionale ; comptabilité ; informatique ; statistiques

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X		idem
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/99 relatif à la licence professionnelle publié au JO du 24/11/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 13/06/2002

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO n° 98 du 24/04/2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.univ-lille2.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :